REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CULOZ-BÉON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : Présents : 34 24 32

Votants :

N° ordre 23-47

N° ordre dans la séance :

DE-06032023-06

Date de la convocation :

27/02/2023

Date de la publication :

SÉANCE DU 06 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le six mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE Franck.

Présents: Mesdames et Messieurs: Franck ANDRE-MASSE Maire, Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Isabelle MORLOTTI, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Marc MEO, Anne-Laure PETITE, Marc GUILLAND, David TREBOZ Adjoints, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Marie-Françoise SONZOGNI, Eric BONNET, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Christelle MARCHAND, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Thierry CURTELIN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés: Claude FELCI (procuration à Franck ANDRE-MASSE), Céline LE CERF (procuration à Isabelle MORLOTTI), Dominique GERRA (procuration à Thierry DRAPIER), Mélisande MACONE (procuration à Eric BONNET), Dominique SCALMANA (procuration à Robert VILLARD), Loïc MONTEIRO (procuration à David TREBOZ), Déborah GLEYZE (procuration à Frédéric DI PAOLO), Katerina CHAPMAN (procuration à Anne-Laure PETITE), Carlos ROCHA OLIVEIRA, Thierry DEHAY.

Secrétaire de séance : Mickaël MOUTOT

<u>OBJET</u>: AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DES BUDGETS GENERAUX DES COMMUNES DE CULOZ ET DE BEON

Monsieur le Maire propose, compte tenu du compte administratif 2022, d'affecter le résultat des communes historiques de Culoz et Béon comme suit :

¥	Commune historique de Béon	Commune historique de Culoz	Consolidé Communes de Culoz et de Béon
Résultat de fonctionnement Budget principal	324 904,05 €	947 937,56 €	1 272 841,61 €
Résultat d'investissement Budget principal	- 14 580,19 €	259 404,86 €	244 824,67 €
Résultat de clôture budget principal	310 323,86 €	1 207 342,42 €	1 517 666,28 €
Solde des restes à réaliser	- 30 000,00 €	- 762 870,00 €	- 792 870,00 €
Proposition d'affectation	- I		

1068	44 580,19 €	503 464,14 €	548 044,33 €
002	280 323,86 €	444 473.42 €	724 797,28 €
001	-14 580,19 €	259 405.86 €	244 825,67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'affecter les résultats de fonctionnement 2022 des budgets généraux des communes de Culoz et Béon suit :

- Résultat d'exécution de la section d'investissement R 001 : + 244 825,67 €
- Affectation en réserve au R1068 :

+ 548 044,33 €

Report en fonctionnement R 002:

+ 724 797.28 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Maire

Franck ANDRE MASSE

Accusé de réception en préfecture 001-200099406-20230306-DE-06032023-06-DE Date de télétransmission : 09/03/2023 Date de réception préfecture : 09/03/2023